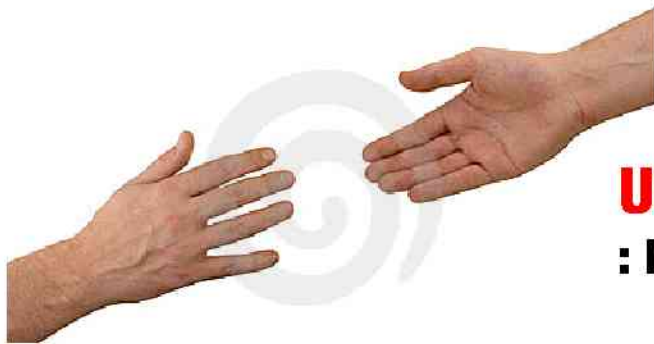


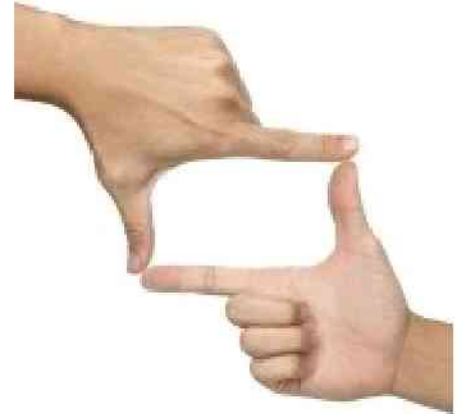
Le conseil école- collège

Un cadre : la loi de refondation de l'école du 8 juillet 2013



Un changement notoire

: le cycle des consolidations CM1-CM2-6e



"Il est institué, dans chaque secteur de recrutement d'un collège, un conseil école- collège. En cohérence avec le projet éducatif territorial, celui-ci propose au conseil d'administration du collège et aux conseils des écoles de ce secteur des actions de coopération, des enseignements et des projets pédagogiques communs visant à l'acquisition par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture prévu à l'article L. 122-1-1. Parmi ces propositions, des échanges de pratiques et d'enseignants entre les établissements peuvent être expérimentés sur la base du volontariat, dans le respect du statut de l'enseignant. La composition et les modalités de fonctionnement du conseil école-collège sont fixées par décret." (art 37)

Le conseil école- collège

Les principes

❖ Composition

Parité de la représentation

**Présidé conjointement
par le principal et l'IEN**

**Collège:
Membres désignés par le
principal du collège sur
proposition du conseil
pédagogique du collège**

**Ecoles:
Des membres du conseil des
maîtres de chacune des écoles
du secteur de recrutement du
collège**

Sources: [http://eduscol.education.fr/cid57365/
le-conseil-ecole-college.html](http://eduscol.education.fr/cid57365/le-conseil-ecole-college.html)

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027756802&dateTexte=&categorieLien=id>

Le conseil école- collège

Les échéances



❖ **Au moins deux réunions par an**

❖ **Définit un programme d'action dans le secteur de recrutement**

Le conseil école- collège a pour objectif de renforcer la continuité pédagogique entre les premier et second degrés. La mise en place du conseil école- collège s'effectue progressivement au cours de l'année scolaire 2013-2014 afin que son premier programme d'actions soit adopté et mis en oeuvre à compter de la rentrée scolaire de septembre 2014.



Respecter une logique de continuité



Attention particulière aux enfants fragiles



Partir de l'existant (contacts, échanges, actions conjointes...)

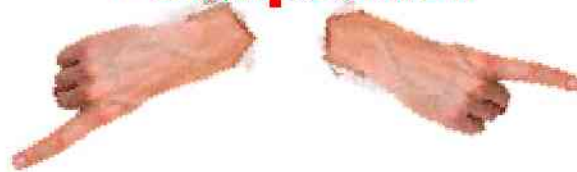
Le conseil école- collège

Les choix du secteur de recrutement de Mutzig

❖ **Un comité de pilotage qui définit et impulse le programme d 'activité**

❖ **Composition**

Collèges:
PP de 6^e et CPE



Écoles:
PE de cours moyen
de chaque école

« Vivre ensemble »

❖ **Trois problématiques
retenues**



- * *respecter les autres*
- * *postures attendues*
- * *effectuer ses devoirs*
- * *les méthodes de travail*



Un parcours dans une
autre discipline (à choisir)

Un parcours en sciences

